



LA LIGNE MORLAIX / SAINT-POL-DE-LEON / ROSCOFF EST EN PERIL :

LA CGT VOUS ALERTE DE NOUVEAU ET REAFFIRME SES PROPOSITIONS POUR LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE CETTE VOIE FERREE

Mai 2016.

La situation

Depuis le 13 décembre 2015, la vitesse maximum autorisée des trains sur cet axe ferroviaire est de ... 40 km/h : il faut désormais compter 47 minutes (contre 28 minutes auparavant) pour effectuer le trajet de 28 kilomètres !

Pourquoi ?

Ces dispositions ont été arrêtées en raison d'une maintenance insuffisante de la voie !

C'est la conséquence directe du désengagement de l'Etat dans le financement de l'entretien des infrastructures depuis de nombreuses années.

C'est la conséquence directe de la stratégie gouvernementale d'une diminution généralisée des dépenses publiques, donc aussi d'une baisse des moyens alloués au système ferroviaire.

C'est la conséquence directe de la gestion du Groupe Public Ferroviaire (ex SNCF) qui conduit à privilégier le « business » contre le service public.

Etape supplémentaire, la ligne Morlaix Roscoff n'a pas été inscrite au CPER (Contrat de Plan Etat Régions) pour 2015/2020 sur la Bretagne.

Deux propositions immédiates

La CGT continue de dénoncer fermement cette trajectoire : aujourd'hui, l'existence même de cette ligne est posée. Son organisation actuelle va vite se révéler insupportable.

Face à l'urgence de la situation et aux enjeux, nous estimons qu'il est **indispensable de « mettre autour de la table » les représentants des collectivités** (communes, communautés de communes) concernées par la ligne, **de l'Etat, de SNCF Réseau, du Conseil départemental et du Conseil régional** afin de trouver les moyens nécessaires à sa pérennité. Le Conseil régional (autorité organisatrice des transports sur la Bretagne) peut et doit être l'organisateur de cette initiative.

D'autre part, le Conseil régional, dans le domaine des transports, a créé des instances de concertation (huit comités de ligne en Bretagne) « pour associer partenaires et usagers à la gestion quotidienne et à l'évolution des infrastructures et services ». La CGT renouvelle son souhait de **la tenue d'une réunion extraordinaire du Comité de ligne Iroise** (qui concerne le territoire) avec pour ordre du jour le devenir de la ligne Morlaix Roscoff :

... /

/ ...

cette réunion permettra aux usagers, à la population locale, aux associations et aux syndicats de faire part de leurs besoins et de leurs attentes sur tout ce qui fait la vie de cette ligne (dessertes, informations, travaux, qualité des services, ...).

Cette ligne a des atouts

Les dernières données chiffrées (extraites du Comité de ligne Iroise) donnent une fréquentation de 50 000 voyages pour l'année 2014.

L'association « A fer et à flots » a compté 8168 participants « payants » pour ses activités de l'année 2015. Ses excursions connaissent un succès croissant.

Sur le parcours de la ligne, 20 000 habitants vivent dans sa proximité. Un potentiel de voyageurs existe : les salariés pour les trajets domicile/travail, les scolaires, les déplacements personnels, ... Pour mémoire, à la mise en place de la Régionalisation sur la Bretagne, c'est l'augmentation de l'offre qui a dynamisé l'attractivité. Mais sur Morlaix Roscoff, le nombre de circulations est réduit depuis plusieurs années ...

La disposition des arrêts peut être réétudiée (pour les situer au plus près des agglomérations ou des zones économiques).

Dans le cadre du vaste projet Bretagne à Grande Vitesse (BGV), le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare de Morlaix sera terminé en 2017. Quelles correspondances seront mises en place entre le TGV et le TER ?

Une offre conséquente aura des incidences positives, dans le cadre de la relation Roscoff Morlaix, sur les capacités de stationnement à la gare de Morlaix (la démarche générale étant de mieux préserver notre environnement dans l'esprit du développement durable).

La gare de Roscoff est située dans le voisinage de commerces, d'hôtels, d'établissements de santé, de la station biologique (des étudiants-chercheurs y viennent de toute la France et de l'étranger), ...

Les pays de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff sont reconnus comme zones touristiques.

Des besoins spécifiques, en rapport avec la diversité des voyageurs, existent. De quelle manière sont-ils pris en compte ? Quelle capacité à transporter des bagages et des vélos ? Accueil des curistes (l'activité des établissements de santé et de thalassothérapie est importante), des personnes à mobilité réduite, des groupes ?

L'emplacement de la gare de Roscoff, proche du point d'embarquement, facilite la continuité territoriale avec l'île de Batz.

Le trafic avec l'outre-Manche reste actif avec les ferries à partir du port du Blosson.

Une pétition pour le maintien et le développement de la ligne est proposée

Nous souhaitons construire une démarche pour rassembler tous ceux qui veulent participer à la relance de cette ligne.

Une pétition est, d'ores et déjà, **à votre disposition** sous l'égide d'associations et de syndicats. Vous pouvez la signer et la faire connaître autour de vous.

Nous en appelons à votre vigilance sur ce dossier : c'est ensemble que nous pourrons faire front à la désorganisation volontaire de la ligne ferroviaire Morlaix Roscoff.

**PÉTITION POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA LIGNE
« MORLAIX-ROSCOFF »**

Depuis le 13 décembre 2015, l'état de la voie ferrée entre Morlaix et Roscoff impose aux trains de réduire leur vitesse à 40 km/h, doublant quasiment le temps du trajet et laissant craindre un abandon à court terme de la ligne.

Est-il concevable, à la veille de l'inauguration de la ligne à grande vitesse « Bretagne » mettant Morlaix à moins de 3 heures de Paris, après la construction d'un pôle d'échanges multimodal (P.E.M.) futuriste, d'abandonner l'axe ferroviaire « Morlaix-Roscoff » ?

Que deviendrait l'association <A fer et à flots> ?

Nous demandons aux pouvoirs publics d'organiser une véritable concertation afin de conserver et développer cette ligne.

Cette relation, bien exploitée, a un avenir écologique et économique.

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE
-----	--------	-------	-----------
